

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 OCTOBRE 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, Mme SARTOLOU, UTHURRY, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Cédric LAPRUN
	Laurent KELLER	à	Marc OXIBAR
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
	Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Pierre SERENA	à	Maylis DEL PIANTA
	Michel ADAM	à	Henriette BONNET
	Marylise GASTON	à	Anne VOELTZEL
	Jean Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Aurélie GIRAUDON	à	Robert BRAEILLE

Suppléants : Danielle PARIS suppléante de Michel BARRERE-MAZOUAT
Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Joseph LEES, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

RAPPORT N° 151008-21-DEV

AGENCE « UNE RIVIERE, UN TERRITOIRE » : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC EDF

REÇU

Le 16 OCT. 2015

SOUS-PREFECTURE
MONTAUDO

M. LACRAMPE précise que l'Agence EDF « une rivière, un territoire - Vallées des Pyrénées » soutient le développement économique local dans les vallées du massif pyrénéen en collaboration avec les acteurs du territoire, elle favorise effectivement l'émergence de projets innovants et créateurs d'emploi dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de l'environnement et développe l'appel aux compétences des industriels et artisans locaux.

Après l'Ariège en 2013, et les Hautes Pyrénées en 2014, la mise en place de l'Agence Vallées des Pyrénées se poursuit aujourd'hui avec le déploiement de ses activités en Pyrénées Atlantiques, où EDF exploite de nombreuses centrales hydroélectriques.

Afin d'adapter le programme aux spécificités locales, de mieux appréhender les besoins du territoire en matière de développement socio-économique et de stimulation de l'innovation, l'Agence EDF Vallées des Pyrénées s'est ainsi rapprochée des instances de développement économique local.

C'est dans ce cadre que l'Agence EDF et la CCPO, par l'intermédiaire de son Pôle Développement Territorial, ont décidé d'identifier les synergies et de trouver les pistes de collaboration entre les deux structures en faveur du développement économique local.

Trois axes de coopération seront priorisés :

Axe 1 : Sous-traitance

Afin d'enrichir le panel de sous-traitants d'EDF producteur hydroélectrique, la CCPO apportera les éléments de connaissance du tissu industriel local qui permettront d'établir avec EDF :

- un listing des sous-traitants en mesure de répondre immédiatement aux besoins d'EDF,
- un listing des sous-traitants nécessitant un accompagnement afin de pouvoir travailler à terme pour EDF.

Axe 2 : Instruction des dossiers

La CCPO mettra en relation EDF avec les entrepreneurs du territoire dont les projets pourraient être financés par l'agence

Axe 3 : Animation du territoire

Un programme d'actions collectives sera défini annuellement : certificat sécurité, échange d'expériences, etc....

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

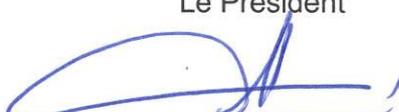
- **RECONNAIT** EDF comme un acteur et un partenaire économique majeur pour son bassin d'emploi
- **AUTORISE** le Président à poursuivre et à développer cette démarche de partenariat et à signer en conséquence la convention correspondante
- **APPROUVE** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 8 octobre 2015

Suivent les signatures

Affiché le 19.10.2015

Le Président



Daniel LACRAMPE



REÇU

Le 16 OCT. 2015

**SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE**